



action des agents de catégorie C

audiences ministérielles

27 septembre 2012

Environ 1000 agents se sont retrouvés à Paris en ce matin pluvieux, au carrefour de la rue du Bac et du boulevard Saint-Germain, près du siège « historique » du ministère.

cabinets Écologie et Égalité des Territoires

A 11 h, une délégation intersyndicale a été reçue par Paquita Morellet-Steiner, directrice-adjointe du cabinet de Delphine Batho, Céline David, conseillère budgétaire de Cécile Duflot, et Anne Harlé, chef du département des Relations sociales à la DRH du ministère.

Au nom des deux ministres, nous avons reçu l'assurance que le gouvernement avait bien entendu la demande profonde des agents de stabiliser les organisations du ministère. Nous allons recevoir une proposition d'agenda social ministériel, dans lequel **les agents de catégorie C sont une des 4 priorités**, en parallèle avec le traitement du sujet dans l'agenda social de la Fonction publique. Notre ministre sera ainsi en situation de faire des propositions pour la catégorie C.

On nous a confirmé que **l'application de la PFR à la catégorie C n'était plus d'actualité** : « Ce système de modulation n'a pas de sens compte tenu des salaires de la catégorie C, et ce qui n'a pas de sens doit être supprimé ». Nous avons demandé sa suppression pour les autres catégories, dans une suite qui semble logique à nos interlocutrices.

Nous avons rappelé **l'impasse du régime indemnitaire des adjoints administratifs**, avec le plafond insuffisant de l'IAT ; on nous a promis de reprendre ce dossier en s'appuyant sur d'autres exemples ministériels, car la juxtaposition d'agents « mieux lotis » en provenance d'autres ministères (en DDT et en DREAL, par exemple) crée des situations injustes et injustifiables.

Nous avons également demandé un bilan des recrutements et de la gestion des agents de catégorie C, car les élus en CAP nationale n'ont même pas ces outils pour un travail efficace !

Nos interlocutrices ont reconnu **un véritable problème de déroulement des carrières**, accentué par les petits coups de pouce du SMIC. Notre sentiment d'injustice a été partagé : « Les promotions n'ont effectivement plus grand-chose à voir avec le travail accompli pendant la carrière. C'est un sujet essentiel, et une discussion pas facile avec la Fonction publique et le Budget. ». Une mission sera confiée au CGEDD pour mettre sur la table les données du problème, c'est-à-dire l'application des taux de promotion au corps des adjoints administratifs, pour argumenter auprès de la Fonction publique.

On nous invite à discuter d'une enveloppe spécifique applicable pendant 3 ans, sur les mesures catégorielles, pour rattraper la situation catastrophique actuelle.

On nous propose également un moratoire sur les promotions 2013, dans l'attente de meilleurs taux.

Nous invitons donc les équipes à demander **le report des réunions locales de concertation** : il n'y a pas d'urgence à entamer cette première phase de concertation avec les chefs de service, car on peut espérer de bonnes nouvelles pour les 4 exercices de promotion : accès à chacun des grades du corps des adjoints administratifs (échelles 4, 5 et 6), ainsi qu'au 8^e échelon de l'échelle 6, dont nous avons demandé le décontingement.

cabinet Fonction publique

A 14 h, nous avons été reçus par Xavier Lacoste, conseiller social, et Harold Duvar, conseiller « Fonction publique » de Marylise Lebranchu.

On nous a confirmé que la question des catégories C allait être étudiée dans l'agenda social de la Fonction publique, dès la fin de ce mois d'octobre : « **les grilles sont sur la table !** On doit intervenir à chaque augmentation du SMIC, ça ne peut plus durer comme ça. Les 3 versants de la Fonction publique sont concernés ».

Nous avons, à nouveau, rappelé la faiblesse du gain indiciaire sur une carrière complète : **seulement 122 points dans le meilleur des cas !** Nous avons souligné que les 4 grades ne correspondaient à rien en termes de missions, et qu'un seul grade mieux calibré générerait des économies de gestion.

Nous avons également rappelé le sort des dessinateurs, quasiment à l'abandon... **Nous avons exigé des transformations d'emploi de C en B, tant techniques qu'administratifs.**

On nous a affirmé que **la PFR était abandonnée pour tous, quelle que soit la catégorie**, et qu'une série de négociations commençait avec l'ensemble des organisations syndicales représentatives de la Fonction publique.

A l'occasion de la suppression de la PFR, Marylise Lebranchu souhaite refondre l'entretien individuel, pour **mettre en valeur le travail collectif** et **cesser d'opposer les agents les uns aux autres**. La priorité est de recréer des collectifs de travail unis.

Nos interlocuteurs ont été frappés par la très forte dégradation de la qualité de vie au travail des agents, ce sera aussi un des chantiers de l'agenda social.

La suppression du jour de carence est également sur la table des négociations : « Ce jour a été créé pour opposer le public au privé, la situation est inégalitaire au détriment des fonctionnaires. ».

En matière salariale, l'objectif est d'obtenir un accord triennal au début de l'année 2013. Nos interlocuteurs sont conscients que l'augmentation du point apporte plus aux agents de catégorie A qu'à ceux de catégorie C !

En résumé, la grande négociation sur les rémunérations traitera de la grille de catégorie C, du jour de carence, du 8^e échelon de l'échelle 6, de la convergence interministérielle des régimes indemnitaires, des taux « promus sur promouvables »...

L'alignement des régimes indemnitaires entre les différents ministères est annoncé pour bientôt.

Les mobilités entre les différents versants de la Fonction publique (État, territoriale, hospitalière) devront être facilitées, pour permettre les évolutions de carrière sans être obligé de déménager à chaque promotion.

On nous annonce que toutes les expérimentations de mutualisation sont gelées, et qu'une réflexion est en cours pour soulager un peu la pression sur les personnels des DDI.

conclusion

La délégation intersyndicale a rendu compte aux manifestants, qui ont occupé le terrain malgré la pluie. Le cortège coloré a su se faire entendre dans les rues chics du 7^e arrondissement de Paris ! Nous restons cependant vigilants, aussi bien sur le traitement ministériel de nos revendications que dans la négociation qui commence au ministère de la Fonction publique.

Il est certain que la mobilisation des agents du ministère a permis de placer la réforme de la catégorie C tout en haut des priorités annoncées dans l'agenda social ; merci à tous ceux qui se sont déplacés, à tous ceux qui ont participé aux actions et financements locaux pour assurer le transport, car ce fut l'occasion d'une grande solidarité de tous les agents, toutes catégories confondues.